



Avis d'attribution

Délégation de service public

AT 2021-016

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac

Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 65 81

Courriel : efaujanet@bergerac.fr

Adresse internet : <http://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : www.demat-ampa.fr

Objet de la délégation : Exploitation d'une guinguette

La rémunération du délégataire se fera uniquement sur les bénéfices réalisés par lui (recette perçues par lui auprès des usagers et les autres recettes liées à l'exploitation du service).

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Valeur technique : 50 %
- Développement durable : 30 %
- Valeur des propositions financières présentées : 20 %

La convention de concession a été signée avec la **société GUINGUETTE DE POMBONNE**, 19, Chemin de la Curguetie - 24 100 LEMBRAS.

Durée de la concession : La convention arrivera à échéance le 31 décembre 2025(minimum) ou 31 décembre 2027(maximum)

Date d'attribution de la concession : Le 14/03/2022

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature de la convention, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution de la concession, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 13 Avril 2022

Les documents communicables de la concession sont disponibles auprès de Martine BOURBON – 05 53 74 65 16